

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix- Travail – Patrie

 MINISTRE DE L'HABITAT ET DU
 DEVELOPPEMENT URBAIN

 SECRETARIAT GENERAL

 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

 SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
 ET DE LA MAINTENANCE

 SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 MINISTRY OF HOUSING AND
 URBAN DEVELOPMENT

 SECRETARIAT GENERAL

 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

 SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
 AND MAINTENANCE

 PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 02011 /D/MINHDU DU 13 JUIN 2025 PORTANT
 ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 02954-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ DU 08 MAI 2025 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION DE 500 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS DEPARTEMENTS DU CAMEROUN (WOURI, MBERE, NOUN ET MENOUA). FINANCEMENT : BIP MINFI – EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
- Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
- Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
- Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
- Vu Le Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
- Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu Le DCE suivant autorisation N°02954-25/L/PRC/MINMAP/SG/DMAI/A1 du 08 mai 2025,
- Vu Le Procès-Verbal de la séance N°50 du 11 juin 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°02954-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI /A1 du 08 mai 2025, pour l'exécution des travaux de fourniture et installation de 500 lampadaires solaires dans certains départements du Cameroun (Wouri, Mbéré, Noun et Menoua).	Yaoundé	ETS MB & FILS Tél. : 699 89 26 05	230 152 500	05 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 13 JUIN 2025

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- CHRONO/ARCHIVES